

FOIRE AUX GRENOUILLES 27 & 28 AVRIL

IMPACTS SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

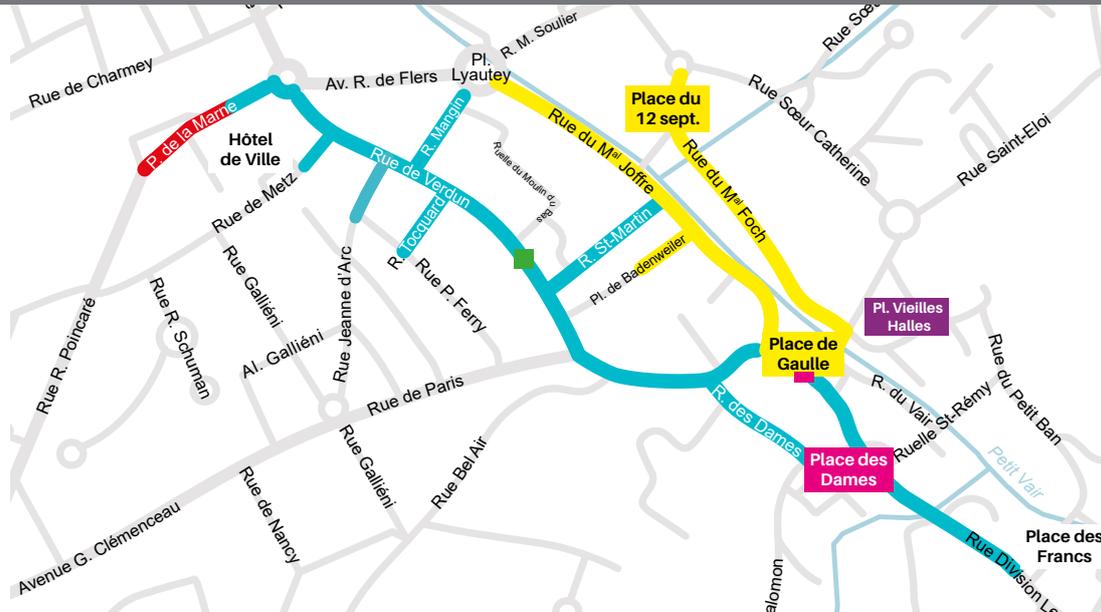
À PARTIR DU LUNDI 22 AVRIL 2024



Les services municipaux mettront en oeuvre les déviations et adaptations utiles.
Arrêté municipal N°DGS-2024-070.



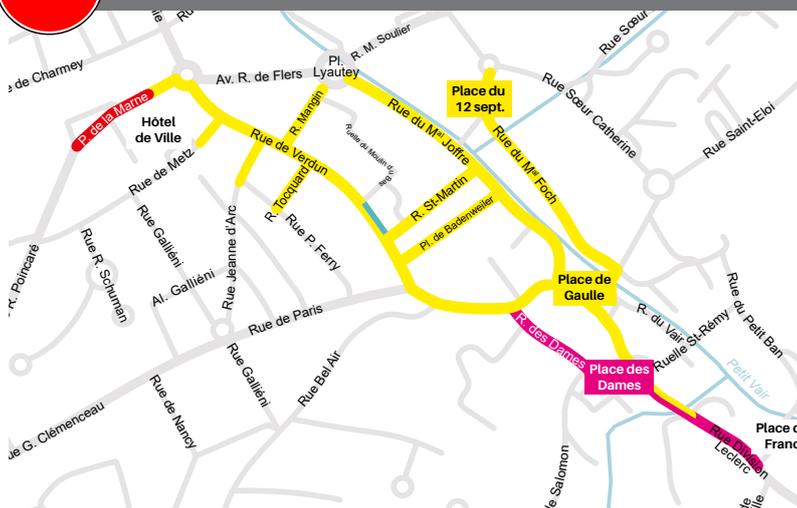
STATIONNEMENT INTERDIT



- Du lundi 22 à 7h au mardi 30 à 8h00 :** Place de la Marne dans son intégralité.
- Du mardi 23 à 8h au lundi 29 à 12h00 :** Parking Badenweiler (partie basse), Place de Gaulle en totalité, place du 12 Septembre 1944, aire du city park, rue du Maréchal Foch (depuis son intersection place du 12 Septembre jusqu'au 83 rue Maréchal Foch), rue du Maréchal Joffre y compris le parking privé "garage Lorrains".
- Du vendredi 26 à 8h au lundi 29 à 12h00 :** Place des Dames, Place de Gaulle devant N°74 et Avenue Bouloumié du N°36 au N°42.
- Le mercredi 24 et le samedi 27 de 6h à 14h :** Place des Vieilles Halles (déplacement du marché hebdomadaire).
- Du samedi 27 à 12h au dimanche 28 à 23h00 :** Rue de Verdun, rue de Metz (depuis l'intersection avec la rue de Verdun jusqu'au n° 225), rue Jeanne d'Arc (depuis l'intersection avec la rue de Verdun jusqu'à la rue Pierre Ferry), rue du Général Mangin, rue Victor Tocquard, rue Saint-Martin, rue des Dames, rue de la Division Leclerc (jusqu'à la rue de la Cornée).
- Du mercredi 24 à 8h au lundi 29 à 12h00 :** Rue de Verdun entre N°246 et N°256.



CIRCULATION INTERDITE



- Du lundi 22 à 7h au mardi 30 à 8h :** Place de Marne.
- Du samedi 27 à 14h au dimanche 28 à 23h :** Rue de Verdun, place de Gaulle, rue de Metz (depuis le n° 235), rue Jeanne d'Arc, rue Victor Tocquard, rue Mangin, ruelle du Moulin du Bas, square de l'Alpha, rue Saint-Martin, parking Badenweiler, rue du Maréchal Foch, place du 12 Septembre 1944, aire du city park, rue Maréchal Joffre et rue Division Leclerc (jusqu'à l'intersection avec la rue de la Cornée).
- Le dimanche 28 de 5h à 23h :** Rue des Dames, place des Dames, rue de la Division Leclerc y compris les parkings adjacents jusqu'à la place des Francs.
- Le vendredi 26 avril de 15h à 23h :** Rue de Verdun à partir du N°238.